

Personnel communal – tableau des effectifs des emplois permanents

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 32*

LE VINGT DEUX OCTOBRE DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 13 octobre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard (à partir de la question n°12), M. DUTHUIT Michel, Mme AVRIL Jolanta, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°3), M. CHAUVIERE Jean-Claude, M. HOORNAERT Patrick (jusqu'à la question n°3), Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°3), M. GAUTIER André (jusqu'à la question n°3), Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°3), M. BAZIN Jean (jusqu'à la question n°3).

Sont absents et excusés : M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, M. BREBION Bernard (jusqu'à la question n°11), M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme THETIOT Danièle.

Sont absents : Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°4), M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n°4), Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°4), M. GAUTIER André (à partir de la question n°4), Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°4), M. BAZIN Jean (à partir de la question n°4).

Pouvoirs ont été donnés par M. FALAIZE Hugues à Mme FARGE Patricia, M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian, M. MENARD Joël à M. PAJOT Mickaël, M. BOUDIER Jacques à Mme AVRIL Jolanta, Mme AUDIGOU Sabine à M. LECANU Lucien, Mme EMO Céline à M. TAVERNIER Eric, Mme GILLET Christelle à M. LEFEBVRE François, Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick (à partir de la question n°1 jusqu'à la question n°3).

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Lucien LECANU, Adjoint au Maire, expose que :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris pour l'application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer, sur proposition de l'autorité territoriale, les effectifs des emplois permanents à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de la commune,

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'arrêter le tableau des effectifs du personnel de la Ville de Dieppe comme suit :

PERSONNEL PERMANENT TITULAIRE ET STAGIAIRE AU 01 / 09 / 2009

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont TNC
Directeur général (1)	A	1	1	
Directeur général adjoint (1)	A	4	2	
<u>SECTEUR ADMINISTRATIF</u>				
Administrateur	A	1	0	
Directeur	A	10	5	
Attaché principal	A	2	0	
Attaché	A	16	12	
Rédacteur en chef	B	4	3	
Rédacteur Principal	B	8	6	
Rédacteur	B	12	7	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} Classe	C	17	14	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	30	27	
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	30	25	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	C	87	71	6
<u>TOTAL (1)</u>		222	173	6

(1) pris en compte au titre des grades

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont TNC
Directeur général des services techniques (1)	A	1	1	
<u>SECTEUR TECHNIQUE</u>				
Ingénieur en chef de classe normale	A	2	2	
Ingénieur principal	A	4	2	
Ingénieur	A	5	3	
Technicien supérieur en chef	B	4	2	
Technicien supérieur principal	B	2	0	
Technicien supérieur	B	6	3	
Contrôleur de travaux en chef	B	4	3	
Contrôleur de travaux	B	9	6	
Agent de maîtrise principal	C	17	14	
Agent de maîtrise	C	25	20	
Adjoint technique principal de 1 ^è classe	C	30	20	
Adjoint technique principal de 2 ^è classe	C	40	31	
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	40	47	
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	300	274	5
<u>TOTAL (2)</u>		489	428	5

(1) pris en compte au titre du grade

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont TNC
<u>SECTEUR SOCIAL</u>				
Assistant socio-éducatif principal	B	3	3	
Assistant socio-éducatif	B	4	2	
Educateur Principal de Jeunes enfants	B	1	1	
Educateur de jeunes enfants	B	5	4	
Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles	C	34	33	
Agent spécialisé de 2ème classe des écoles maternelles	C	25	0	
<u>TOTAL (3)</u>		72	43	0

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont TNC
<u>SECTEUR MEDICO-SOCIAL</u>				
Puéricultrice cadre supérieur de santé	A	1	0	
Rééducateur de classe normale	B	1	1	
Infirmière de classe normale	B	2	1	
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	4	3	
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	8	4	
Auxiliaire de puériculture de 1ère classe	C	17	15	
Auxiliaire de puériculture *	C	9	0	
<u>TOTAL (4)</u>		42	24	0

* grade en voie d'extinction

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont TNC
<u>SECTEUR SPORTIF</u>				
Conseiller des Activités Physiques et sportives	A	2	2	
Educateur des activités physiques et sportives hors-classe	B	2	2	
Educateur des activités physiques et sportives de 1ère classe	B	4	4	
Educateur des activités physiques et sportives de 2ème classe	B	6	2	
<u>TOTAL (5)</u>		14	10	0

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont TNC
<u>ANIMATION</u>				
Animateur	B	2	2	
Adjoint d'animation de 1ère classe	C	2	0	
Adjoint d'animation de 2è classe	C	8	7	1
<u>TOTAL (6)</u>		12	9	1

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont TNC
<u>SECTEUR CULTUREL</u>				
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	3	3 détachés auprès du SYDEMPAD	
Conservateur en chef du patrimoine	A	1	1	
Conservateur en chef de bibliothèques	A	1	1	
Bibliothécaire	A	3	2	
Assistant qualifié de conservation de 1ère classe du patrimoine et des bibliothèques	B	1	1	
Assistant qualifié de conservation de 2ème classe du patrimoine et des bibliothèques	B	1	2	
Assistant de conservation hors classe du patrimoine et des bibliothèques	B	1	0	
Assistant de conservation de du patrimoine et des bibliothèques de 1ère classe	B	1	1	
Assistant de conservation de du patrimoine et des bibliothèques de 2ème classe	B	4	2	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	3	3	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	5	3	
Adjoint du patrimoine de 1ère classe	C	4	3	
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	20	18	
<u>TOTAL (7)</u>		48	40	0

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont TNC
<u>POLICE MUNICIPALE</u>				
Chef de police municipale	C	1	0	
Brigadier chef principal	C	1	1	
Brigadier et brigadier chef	C	7	5	
Gardien	C	1	1	
<u>TOTAL (8)</u>		10	7	

<u>TOTAL GENERAL (9) =</u> <u>(1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)+(8)</u>		909	734	12
--	--	------------	------------	-----------

**PERSONNEL NON TITULAIRE
PERSONNEL CONTRACTUEL AU 01/09/2009**

EMPLOIS POURVUS	CATEGORIES	CONTRAT ARTICLE	INDICE BRUT	POSTES POURVUS
Collaborateur de cabinet	A	110	984	1
Collaborateur de cabinet	A	110	1015	1
Directeur de la communication et de la citoyenneté	A	3-3/4	985	1
Chargé de la communication et des relations publiques	A	3-3/4	625	1
Chargé de mission auprès du responsable de la communication	A	3-3/4	703	1
Chargé de mission – responsable de la communication	A	3-3/4	379	1
<u>TOTAL (10)</u>				6

PERSONNEL NON TITULAIRE

AU 01/09/2009

Reprise du personnel associatif I.F.A.C

Emplois pourvus en application du Code du Travail de l'Article L.1224-3

EMPLOIS POURVUS	CATEGORIES	INDICE BRUT	POSTES POURVUS	dont TNC
Adjoint d'Animation 2è classe	C	281	6	6
<u>TOTAL (11)</u>			6	6

PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/09/2009

EMPLOIS POURVUS	CATEGORIES	SECTEURS	INDICE BRUT	POSTES POURVUS
Attaché	A	ADM	703	1
Attaché	A	ADM	379	1
Attaché	A	ADM	466	1
Attaché	A	ADM	588	1
Attaché	A	ADM	423	1
Attaché	A	ADM	379	1
Rédacteur	B	ADM	483	1
Rédacteur	B	ADM	483	1
Rédacteur	B	ADM	398	1
Rédacteur	B	ADM	436	1
Psychologue CLN	A	SOCIAL	480	1
Technicien supérieur	B	TECH	362 / 347	2
Educateur Jeunes Enfants	B	SOCIAL	470	1
Contrôleur de Travaux	B	TECH	483	1
Agent de maîtrise	C	TECH	322	1
Adjoint administratif 2è classe	C	ADM	297	10
Adjoint technique 2è classe	C	TECH	297	42
Auxiliaire puériculture 1è classe	C	SOCIAL	298	1
Adjoint du Patrimoine 2è classe	C	CULT	297	2
Adjoint d'animation 1è classe	C	ANIMAT	298	1
Educateur des activités physiques et sportives de 2è cl.	B	SPORT	306	2
<u>TOTAL (12)</u>				74

	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
<u>TOTAL GENERAL : (9)+(10)+(11)+(12)</u>	995	820

- Précise que les crédits nécessaires à la dépense afférente sont inscrits au budget.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
en l'absence de Mme SCIPION
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe
Mme Annie HERRIOU
Directrice Générale Adjointe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.